



**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal**

**Séance du
02/04/2024**

Le 02 avril 2024 à 20 heures 08, les membres composant le Conseil municipal de la Commune des Ulis se sont réunis, en salle du conseil, au nombre de 25, sous la présidence de Clovis CASSAN, Maire des Ulis, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement, par courriel, le 26 mars 2024.

Numéro : 2024/031

Objet : Contrat d'objectifs et attribution d'une subvention à l'association Club Omnisports des Ulis - sections Football, Kung fu, Basket ball, Escrime et Sport santé - année 2024

Rapporteur :
Koko MENSAH

Membres du Conseil municipal	
En exercice	35
Présents	25
Représentés	10
Absents	0

PRÉSENTS

Clovis CASSAN, Sarah JAUBERT, Koko MENSAH, Guénaël LEVRAY, Hajer MOHSNI, Annick LE POUL, Soulé N'GAIDE, Emilia RIBEIRO, Servane CHARPENTIER, Jean-Gaston MOUHOUNOU, Lodovico CASSINARI, Rose-Marie BOUSSAMBA, Jean-Michel DIDIN, Etienne CHARRON, Gabriel LAUMOSNE, Délila M'HENNI, Marthe GBAGUIDI, Medhi IDOUHAMD, Emmanuelle BOURNEUF, Kévin MERIGOT, Françoise MARHUENDA, Nicolas GERARD, Nathalie MONDIN, Loïc BAYARD, Michèle DESCAMPS

ONT DONNÉ POUVOIR

Hawa COULIBALY pouvoir à Sarah JAUBERT, Gilbert PIANTONI pouvoir à Lodovico CASSINARI, Chabane CHALAL pouvoir à Etienne CHARRON, Djallal BOURADA pouvoir à Délila M'HENNI, Agnès FRANCAERT pouvoir à Servane CHARPENTIER, Nathalie BEAN pouvoir à Medhi IDOUHAMD, Loutfi OULALIT pouvoir à Guénaël LEVRAY, Latifa NAJI pouvoir à Koko MENSAH, Olfa ZRIDATE pouvoir à Clovis CASSAN, Mériam HADDAD pouvoir à Françoise MARHUENDA

Lesquels, formant la majorité des Membres en exercice, ont pu délibérer valablement.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Hajer MOHSNI

Caractère exécutoire

Déposée en sous-préfecture le : - 03 AVR. 2024
Affichée en mairie le :
Notifiée le : - 03 AVR. 2024



Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur général adjoint des services

Gabriel FRAGA

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le rapport par lequel M. Koko MENSAH, 2^e Adjoint au Maire, chargé des Sports, des Loisirs et du Patrimoine communal, expose ce qui suit :

« L'association "Club Omnisports des Ulis", (C.O.Ulis), fondée en 1977, regroupe 29 sections sportives : aikido, aït self défense, athlétisme, badminton, base-ball, basket-ball, boxe, cyclotourisme, danse, escrime, espace forme, football, gym aux agrès, handball, rollers hockey, judo, karaté, kung-fu, natation, natation artistique, pétanque, randonnée, taekwondo, tai chi chuan, temps danses, tennis de table, tir à l'arc, volley ball et Sport-Santé.

En 2024, le Club Omnisports des Ulis compte 4 022 adhérents.

L'association a déjà bénéficié du soutien de la ville au travers d'aides en fonctionnement et d'aides aux projets qui ont permis au Club Omnisports des Ulis et à ses sections de :

- former ses arbitres et son encadrement ;
- accentuer son action en direction de la jeunesse ;
- accentuer son action en direction des QPV ;
- maintenir la labellisation de ses écoles de sport ;
- développer des actions en direction de la santé ;
- développer les pratiques d'éveil, de loisirs et de compétitions ;
- développer la citoyenneté...

Pour l'année 2024, le Club Omnisports des Ulis sollicite à nouveau le soutien de la ville pour les sections suivantes :

Sections du COU	Objectifs	Montants attribués
Football	Développer les créneaux attribués au public féminin ; Développer le nombre de licenciées féminines ; Former des cadres techniques et des entraîneurs ; Augmenter le nombre de femmes engagées dans la formation cadres ; Favoriser la parité dans les instances dirigeantes de l'Association ; S'adapter aux nouvelles directives de la FFF en participant pleinement au programme éducatif fédéral de l'institution ; Développer des stages de perfectionnement pendant les vacances ; Mise en place d'actions de sensibilisation : violence, arbitrage, dopage, racisme et homophobie ;	18 000 €
Basket-ball	Développer le nombre de licenciées féminines ; Former des cadres techniques et des entraîneurs ; Développer des stages de perfectionnement pendant les vacances ;	2 500 €
Kung-fu	Former des cadres techniques et des entraîneurs ;	800 €
Sport Santé	Promouvoir et valoriser l'engagement féminin et encourager la mixité et l'égalité filles/femmes- garçons/hommes au sein des associations, sur le plan de la pratique mais aussi dans les instances dirigeantes ; Organisation d'un stage citoyen de 3 jours ;	12 000 €
Escrime	Former des cadres techniques et des entraîneurs.	3 000 €

Ces projets s'inscrivent dans le cadre général des relations contractuelles arrêtées chaque année par convention passée entre le Club Omnisports des Ulis et la ville.

Dans ce cadre, il convient de signer les conventions d'objectifs avec le Club Omnisports des Ulis et ses sections concernées, définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée.

Les projets des sections du Club Omnisports des Ulis ont fait l'objet d'une présentation en Commission Fabrique citoyenne du 13 mars 2024 qui a donné un avis favorable.

Il est donc proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

- décider de l'attribution d'une subvention d'un montant de 36 300 € pour l'année 2024 au Club Omnisports des Ulis et ses sections pour leur projet de développement ;
- décider que la subvention sera créditée en deux versements sur les comptes de l'association et que le montant total de la subvention allouée à l'association au titre de l'année 2024 pourra être reconsidéré au regard du bilan des activités engagées sur la saison écoulée ;
- autoriser le Maire ou son représentant à signer les conventions d'objectifs correspondantes avec le Club Omnisports des Ulis et les sections concernées ;
- dire que les crédits sont prévus au budget 2024. »

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L113-2 du Code du sport précisant que pour des missions d'intérêt général, les associations sportives ou les sociétés sportives peuvent recevoir des subventions publiques par voie de convention ;

Vu la délibération n°2017/044 du 31 mars 2017 fixant les orientations de la politique sportive municipale ;

Vu l'avis favorable de la Commission Fabrique citoyenne en date du 13 mars 2024 ;

Considérant que l'association Club Omnisports des Ulis et les sections concernées remplissent des missions d'intérêt général et contribuent au développement de la vie associative et sportive de la commune ;

Considérant que le projet de développement du Club Omnisports des Ulis et des sections concernées s'inscrit dans les orientations de la politique sportive de la commune en termes de citoyenneté et de fair-play ;

Considérant que la commune, par son soutien financier, réaffirme l'engagement continu pour Club Omnisports des Ulis et ses sections concernées ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **ATTRIBUE** une subvention d'un montant de 36 300 €, pour l'année 2024, au Club Omnisports des Ulis et les sections concernées pour leur projet de développement ;

- **DÉCIDE** que la subvention sera versée en deux fois sur les comptes de l'association et que le montant total de la subvention allouée à l'association, au titre de l'année 2024, pourra être reconsidéré au regard du bilan des activités engagées sur la saison écoulée ;

- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer les conventions d'objectifs correspondantes avec le Club Omnisports des Ulis et les sections concernées ;

- **DIT** que les crédits sont prévus au budget 2024.

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS.**

Les membres présents ont signé au registre après lecture.



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Le 4 avril 2024

Le Maire,
Clovis CASSAN

Acte à classer

2024-031

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-04-08T14-41-43.00 (MI252165531)

Identifiant unique de l'acte : 091-219106929-20240402-2024-031-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Contrat d'objectifs et attribution d'une subvention à l'association Club Omnisports des Ulis - sections Football, Kung fu, Basket ball, Escrime et Sport santé - année 2024

Date de décision : 02/04/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : Délib 2024-031 Contrat d'objectifs et attribution d'une subvention à l'association Club Omnisports des Ulis - sections Football, Kung fu, Basket ball, Escrime et Sport santé - année 2024 .PDF

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 08/04/24 à 14:41

Date 08/04/24 à 14:41

Date 08/04/24 à 14:47

Par ALLEZY Elodie

Par ALLEZY Elodie